

Avis voté en plénière du 25 avril 2017

Revenu minimum social garanti

Déclaration du groupe des Associations

Il y a quelques semaines à peine, ici même, nous commémorions ensemble les trente ans du rapport grande pauvreté et précarité économique et sociale du conseiller Wresinski. Trente ans plus tard, malgré les efforts produits par les pouvoirs publics, malgré l'engagement remarquable des acteurs sociaux, des bénévoles et des associations, nous voici à nouveau devant l'amer constat de l'incapacité de la sixième voire la cinquième puissance économique mondiale à éradiquer la pauvreté.

Finalement, en trente ans, la précarité n'a pas changé de camp. Elle n'a pas non plus changé d'apparence, produisant toujours autant de casse humaine, nourrissant les mêmes discours de stigmatisation, de rejet, d'exclusion, opposant les jeunes aux plus anciens, les fonctionnaires aux salariés, les salariés aux chômeurs, les chômeurs aux étrangers, les étrangers aux sans-papiers, comme si notre société ne pouvait expier son incapacité à rendre réels des droits qu'elle affiche universels qu'en s'inventant chaque jour de nouveau boucs émissaires.

L'enjeu de ce rapport est donc d'importance. Et il n'est pas que social, même si ce point reste naturellement prioritaire ; il est aussi sociétal puisque notre République affirme un objectif d'égalité des citoyens, d'égalité devant l'ensemble des droits sans stipuler qu'il y aurait de petits ou de grands droits: droits aux revenus bien sûr, à la santé, au logement, mais aussi à la culture, à l'éducation, aux vacances. Ou encore droit au bénévolat qui reste un droit et ne peut en aucun cas devenir une obligation en échange du versement d'une quelconque prestation sociale.

C'est donc bien la conjugaison des droits - au pluriel - au profit de chaque citoyen qui s'oppose aux précarités dont le projet d'avis nous rappelle que c'est le cumul qui génère la grande pauvreté. Lutter contre l'exclusion sociale nécessite donc de lutter contre l'exclusion citoyenne. Le groupe remercie les rapporteures d'avoir accepté d'intégrer cette dimension dans cet avis.

Travailler sur la double question de la pauvreté et de l'exclusion produit des sentiments contradictoires. D'un côté la fierté de se sentir utile ; de l'autre l'impression de n'être que des réparateurs de la casse sociale. Dans ce paysage contradictoire, la lecture de cet avis entraîne plutôt à la fierté. Les analyses et les propositions qui en découlent sont concrètes et cohérentes. Bien sûr nous aurions pu aller plus loin ; encore eût-t-il fallu que nous ayons plus de temps ou que la période soit plus calme. Nous considérons donc que dans cet environnement la production est de qualité. Grâce à votre persévérance Mesdames les rapporteures, mais aussi à l'opiniâtre et à l'humour du président Cordesse ainsi qu'au soutien sans faille de l'administration et la force des auditions, cet avis donne aux futurs nouveaux députés l'occasion de marquer leur début de mandat en prenant des décisions concrètes de lutte contre la précarité. C'est pourquoi le groupe des associations a voté l'avis.